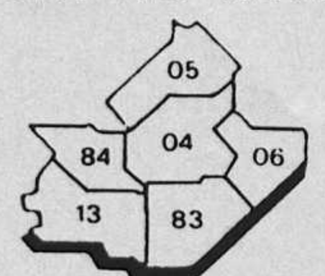
FZ n°1

®
BLP 20-8-85548657
Avertissements agricoles



ISSN 0759-9616

PROVENCE ALPES COTE D AZUR



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B.P. 95 - 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88.21.83

- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

13 Août 1985 - N°16

ARBORICULTURE

TAVELURE DU POMMIER et DU POIRIER - MAINTENIR LA PROTECTION .

Dans les vergers présentant des attaques, renouvelez les traitements après chaque lessivage .

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES et DES POIRES -

Pour les fruits destinés à la conservation par le froid, il est conseillé d'effectuer deux ou trois traitements en fonction des précipitations .Le premier s'effectuera 30 à 40 jours avant récolte et le dernier 5-6 jours avant .On utilisera un des fongicides suivants :

bénomyl 30 g M.A./hl (BENLATE), carbendazime 30 g M.A./hl (nombreuses spécialités) ou thiophanate-méthyl 70 g M.A./hl (PELT 44) .

Contre les *MILDIOU* (*Phytophthora*) transmis par les souillures de terre, on effectuera des pulvérisations sur les parties basses des arbres jusqu'à un mètre de hauteur avec une des matières actives suivantes :

captafol, folpel, mancozèbe ou tolyfluanide (METHYLEUPARENE) si des dégâts ont été observés l'an dernier .

MINEUSE CERCLEE - VOL IMPORTANT .

Dans les vergers destinés aux exportations de pommes vers l'Amérique du Nord, on soignera la protection, les attaques de la génération actuelle devenant importantes.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - VOL SOUTENU .

Maintenez la protection sur les variétés tardives de pêches .

COGNASSIER -

Protégez des attaques de la *Tordeuse orientale* les vergers situés à proximité de pêchers .

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES, ZEUZERE, COSSUS -

Renouvelez la protection comme déjà indiqué précédemment .

..../....

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" Directeur Gérant P. Duffaud CPPAP N° 478 AD

ABONNEMENT 1er janv 31 dec 100F
à Regis de recettes DDA CCP Marseille 9660 74 V

P30

OLIVIER

MOUCHE DE L'OLIVE - DEBUT DES ATTAQUES .

Alpes-Maritimes - Le niveau critique étant atteint, on interviendra à partir du 16 Août dans les zones suivantes :

- Littoral jusqu'à 250 m. d'altitude .
- au-delà de 250 m. mais seulement dans les vergers de l'Est du département, non atteints par le gel cet hiver, et plus particulièrement ceux de la vallée de la ROYA .

Bouches-du-Rhône - Dans les Alpilles,commencez la protection dès à présent, les parcelles les plus attaquées ayant atteint le niveau de 3 % d'olives piquées .

Drôme et Var - Il est trop tôt pour commencer la protection, mais dans le *Var* on sera très attentif aux premières piqûres qui pourraient débuter dans une dizaine de jours .

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU - LE VOL COMMENCE .

Effectuez une pulvérisation sur les navets récoltés après le 20 Août .

chlorfenvinphos	(BIRLANE)	60 g M.A./hl .
bromophos éthyl	(NEXAGAN)	60 g M.A./hl .
bromophos méthyl	(NEXION, RHODIANEX)	50 g M.A./hl .

CHOU-FLEUR

NOCTUELLES -

Les dépôts d'oeufs débutent dans la plupart des situations .Effectuez à partir du 20 Août un traitement avec l'une des matières actives suivantes :

*	- acéphate	750 g M.A./ha	ORTHENE
	- chlorpyriphos méthyl	450 g M.A./ha	RELDAN
	- cyperméthrine	30 g M.A./ha	Nombreuses spécialités
	- deltaméthrine	7,5 g M.A./ha	DECIS
	- endosulfan + parathion	-	DRIFENE AP, EKADRINE PE
*	- méthomyl	350 g M.A./ha	LANNATE
	- perméthrine	50 g M.A./ha	AMBUSH, PERTHRINE

* Produit également aphicide .

On effectuera un 2ème traitement 15 jours après celui-ci .

POUCERONS -

Actuellement quelques colonies de *pucerons cendrés* sont visibles sur les plants de Chou .Utilisez alors de préférence pour le traitement *noctuelles*, un produit également aphicide .

------00000------